

tion devant le manque d'efforts du premier ministre et du ministre de la Justice, en vue du rapatriement de Banks.

Le ministre peut-il dire...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale respectueusement au député que sa question précédente était irrecevable, et je vois qu'il pose une question supplémentaire qui découle de la première.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Je vous remercie de cette permission que vous m'avez donnée avec beaucoup de prudence, monsieur l'Orateur. Si le gouvernement américain est d'accord pour que Banks soit extradé, le ministre de la Justice nous dirait-il si le gouvernement voudrait alors faciliter cette extradition.

L'hon. M. Turner: Il m'est très difficile, monsieur l'Orateur, de répondre aux questions hypothétiques.

M. Woolliams: Une autre question supplémentaire.

M. l'Orateur: Le député a peut-être une question supplémentaire. Mais il conviendra que le ministre a raison de dire que son autre question était hypothétique.

M. Woolliams: Je ne dirai plus rien. Je vois que cela embarrasse le gouvernement.

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

A PROPOS DE LA PRIME AU BILINGUISME

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État.

Depuis quelque temps, les secrétaires bilingues des députés font des instances au gouvernement, ainsi qu'au premier ministre, afin de toucher la prime de 7 p. 100 qui leur est due selon les dispositions de la loi. Je voudrais que le secrétaire d'État nous dise quand les secrétaires bilingues des députés pourront recevoir cette prime?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): A ma connaissance, monsieur l'Orateur, de telles représentations n'ont pas été faites au secrétaire d'État.

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Pourrait-il nous dire si, après avoir reçu la lettre des représentants des secrétaires bilingues, cette affaire a été confiée à un département, à un ministère, au secrétaire d'État ou à une autre personne et aussi quand les se-

crétaires bilingues pourront recevoir une réponse relativement à cette prime de 7 p. 100 à laquelle elles ont droit?

Le très hon. M. Trudeau: Je devrai vérifier si une telle lettre a été reçue à mon bureau, monsieur l'Orateur, et y donner suite s'il y a lieu.

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État ou au premier ministre relativement à ce même problème, mais plus particulièrement en ce qui concerne le service de protection de la Chambre des communes.

Depuis longtemps, on promet à ce service la prime de 7 p. 100 au bilinguisme et j'aimerais savoir si cette prime leur sera accordée bientôt.

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, je désire poser à l'honorable secrétaire d'État une question supplémentaire qui fait suite à celle qui vient de lui être posée.

Le versement de cette prime aux secrétaires bilingues relève-t-il du secrétariat d'État ou d'un autre ministère?

L'hon. M. Pelletier: Cela ne relève pas du secrétariat d'État, monsieur l'Orateur.

M. Fortin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Lotbinière invoque le Règlement.

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, je pense que la question est de la plus haute importance et je la pose au premier ministre, cette fois-ci.

Des mesures ont-elles été prises en vue de satisfaire la demande des membres du service de protection qui réclament la prime de 7 p. 100 au bilinguisme?

M. l'Orateur: Même si la question est importante, l'honorable député ne peut, en invoquant le Règlement, répéter une question qui a déjà été posée.

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Le premier ministre, après s'être renseigné au sujet de la prime de 7 p. 100 qui devait être accordée aux secrétaires bilingues, sera-t-il en mesure, d'ici quelque temps, de faire une déclaration à la Chambre, afin que l'on sache si elle sera accordée?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ce qui a trait aux secrétaires des députés de la Chambre des